

Fiche

De nos jours, le secteur tertiaire joue un rôle prédominant dans l'économie française. Quelles activités recouvre-t-il ? Quel est son poids dans l'économie ? En quoi influence-t-il l'organisation du territoire ?

I. L'essor du tertiaire

1. Qu'est-ce que le tertiaire ?

- La définition la plus courante donnée de ce secteur est négative : tout ce qui n'est ni secteur primaire (agriculture) ni secteur secondaire (industrie). Autrement dit, le tertiaire regroupe les activités de **commerce** (échange de marchandises), de **transports** et de **services** (échange de biens non matériels, comme le savoir).
- On classe généralement les services en deux catégories :
 - les **services marchands**, dont le but est de rapporter de l'argent (professions libérales - avocat, médecin -, spectacle, tourisme, assurances, banques, gestion, conseil, transport et télécommunications) ;
 - les **services non marchands** financés par l'impôt et gérés par l'État ou les collectivités locales (éducation, police, santé, administration).

2. Une activité prépondérante

- Le poids du tertiaire dans l'économie s'est considérablement accru : il représente **79,4 % du PIB** et regroupe **plus de 73 % des actifs** en 2012. Il participe fortement aux exportations, ce qui place la France au **troisième rang mondial**, mais en recul, et le commerce de services est également **déficitaire**, malgré le tourisme. En 25 ans, plus de 5 millions d'emplois ont été créés dans le secteur tertiaire. Le phénomène s'est ralenti, mais c'est **le seul secteur en croissance** (+ 2,3 % encore en 2011), alors que les deux autres secteurs perdent des emplois.
- Le développement des activités tertiaires s'explique par plusieurs facteurs :
 - la **hausse du niveau de vie et l'accroissement du temps libre** ont créé de nouveaux besoins ; la réduction du temps de travail (35 heures en 1999), en particulier, augmente la consommation de services de loisirs ;
 - la **généralisation du travail féminin** a entraîné l'apparition de nouvelles activités (garde d'enfants, restauration, ménage) ;
 - l'**urbanisation** favorise les services (proximité) ;
 - les **entreprises** consomment également de plus en plus de services (conseil, recherche, publicité) ;
 - le **vieillessement de la population** favorise, enfin, deux types de demandes : les jeunes retraités voyagent beaucoup et se cultivent, ils consomment des services de loisirs ; les plus âgés ont besoin de services de santé (aide à domicile aux personnes dépendantes, maisons de retraite).

II. Les activités tertiaires dans le rural et dans les villes

1. Le rural

- Dans les zones dépeuplées du **rural profond**, les services (commerces, écoles, Poste) ont tendance à disparaître ou à se réorganiser autour d'un point de desserte unique. L'installation de retraités dans les campagnes freine parfois ce processus.
- En revanche, les régions des « **nouvelles campagnes** », où se développent le tourisme vert et les activités tertiaires qui lui sont liées, connaissent un renouveau.

2. Les villes

- Dans les villes, l'essor des services a été considérable : ils sont présents partout, mais particulièrement nombreux et variés dans les grandes agglomérations. Les **services « supérieurs »** (faisant appel à une main-d'œuvre très qualifiée) doivent attirer une clientèle abondante pour être rentables et s'installent souvent dans les villes les plus influentes. Certains services rares (administration nationale, information) ne sont localisés que dans la capitale. Dans les petites villes, en revanche, le manque de rentabilité conduit à la fermeture de nombreux services (maternités, classes dans les écoles et les collèges, trésoreries cantonales, etc.). **Les services dépendent donc étroitement de la hiérarchie urbaine.**
- Le **centre-ville** (quartier d'affaires, parfois appelé CBD, *central business district*, comme aux États-Unis) accueille généralement l'administration, les sièges sociaux, la direction des banques, les services aux entreprises. Il concentre aussi les boutiques et autres commerces (rues piétonnes).
- À la **périphérie**, banlieue, voire couronne périurbaine, s'installent les activités qui ont besoin de place, comme les universités, les

centres commerciaux, les aéroports et les centres hospitaliers. Les services tournés vers les entreprises s'implantent également dans cet espace pour se rapprocher des zones industrielles, localisées près des **nœuds de communications** (gares TGV, échangeurs autoroutiers, zones portuaires ou aéroportuaires multimodales).

- Ainsi, présents sur tout le territoire, les services sont particulièrement **bien implantés dans les espaces métropolitains** (quartiers d'affaires, plates-formes multimodales, centres commerciaux) ou littoraux (tourisme).